

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VAAST DE LONGMONT (60410)

De la séance du 11 janvier 2020 à 11h00

Présents : Micheline FUSÉE, Martine OLIVIER, Grégory CENZI, Alain CORNIQUET, Dominique VERDRU, Bruno INTOCI, Philippe COURCELLE.

Absents : Paul JOACHIM a donné pouvoir à Martine OLIVIER, Damien MAUVIN, Solange BLAUWBLOMME, Patrick ACCIAI, Joëlle COUTAT.

Secrétaire de séance : Philippe COURCELLE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal.

Délibération 2020/01 : Passage à 28h par semaine du poste d'adjoint administratif principal 2^e classe

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité, d'accorder le passage de 24h à 28h par semaine pour le poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe.

Délibération 2020/02 : Suppression de l'adhésion à l'ADTO

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a accepté, à l'unanimité, la suppression de l'adhésion à l'ADTO pour 2020.

Questions diverses :

- Les membres du conseil sont informés que le renouvellement de l'adhésion à la SPA se fera sur la base de 1,19€ par habitants soit 774,69€.

Vu qu'il n'y a plus de point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 11h34.

Vu pour être affichée le 13 janvier 2020, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Saint Vaast de Longmont, le 13 janvier 2020

